

DÉLIBÉRATIONS

N°2011/6.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CINTEGABELLE

Date de la convocation : 18 mai 2011

Objet : URBANISME : APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

L'an deux mille onze et 26 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. REMY Jean Louis, Maire.

Présents : MM REMY J L. - DAVID G. - VINCINI S. - PEGARD M. - BOUTET A. - POUSSE B. - DOS SANTOS P. - ALAUZY G. - PESSATO C. - LEQUEUX P. - DAUVERGNE J. - CALDERON J-C. - BILHERAN P. - RIVALS M-C. - ANTOINA E.

Procurations : MM. COURBIERES M. à REMY J-L. - SALVAYRE A. à VINCINI S. - CLANET M. à LEQUEUX P. - DAGUERRE C. à ALAUZY G.

Secrétaire : M. PESSATO Claude.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-10 et R.123-19 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2005 ayant prescrit l'élaboration du P.L.U. ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2010 ayant arrêté le projet de P.L.U ;

Vu l'avis des Personnes Publiques Associées et autres personnes consultées conformément à l'article L.123-9 du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 17 septembre 2010 soumettant à enquête publique le projet de P.L.U arrêté par le Conseil Municipal ;

Vu le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur.

Monsieur le Maire rappelle les raisons qui ont conduit la commune à engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) et les modalités selon lesquelles la concertation avec la population a été mise en œuvre.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'arrêt du P.L.U de la commune de Cintegabelle, les Personnes Publiques Associées (P.P.A), dans le cadre de la consultation, ont rendu leur avis sur le projet présenté. Il rappelle également qu'une réunion s'est alors tenue avec les élus pour aborder des éléments de réponses aux remarques formulées par les P.P.A et qu'une note retranscrivant leurs avis et les orientations communales a été rédigée pour être annexée au

.../...

X feuilles



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jean Louis REMY

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le : 01/06/2011
et publication ou notification
du : 01/06/2011

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a horizontal line extending to the right, with a small loop at the end.